

Fiche de données de sécurité

C0605

Version: 2.0

conforme au Règlement (UE) 2015/830

Date d'émission: 21/09/2010 Remplace la fiche 12/06/2012

n° CAS

Date de révision: 28/09/2017

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

# 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Substance

Nom commercial : Choline chloride

N° CE : 200-655-4

Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119974137-31

Code du produit : C0605

Formule brute : C5H14NO.CI

Synonymes : (2-hydroxyethyl)trimethylazanium chloride

: 67-48-1

# 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle

Spec. d'usage industriel/professionnel : Réservé à un usage professionel. Les produits Duchefa Biochemie B.V.

sont exclusivement destinés aux laboratoires de culture in vitro.

### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Duchefa Biochemie B.V.
A. Hofmanweg 71
2031 BH Haarlem - The Netherlands
T +31(0)23-5319093 - F +31(0)23-5318027
info@duchefa.nl

## 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : Supplier contact information:

+31(0)23-5319093 (M-F 09:00-17:00) +31(0)6-30109355 (outside office hours)

Organisme/Société	Adresse	Commentaire
World Health Organization world	http://apps.who.int/poisoncentres/	Consulter site Web pour un centre
directory of poison centres		antipoison local.

# **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

# 2.1. Classification de la substance ou du mélange

### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2 H319
Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2 H315
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, H335

Catégorie 3

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

# Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

### Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

### 2.2. Éléments d'étiquetage

# Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS07

Mention d'avertissement (CLP) : Attention

Mentions de danger (CLP) : H315 - Provoque une irritation cutanée.

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 - Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence (CLP) : P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un

équipement de protection des yeux, un équipement de protection du visage. P305+P351 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec

précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

# RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Nom : Choline chloride

n° CAS : 67-48-1 N° CE : 200-655-4

Nom	Identificateur de produit	%
Chlorure de choline	(n° CAS) 67-48-1	>= 98
	(N° CE) 200-655-4	

Textes des phrases H: voir section 16.

#### 3.2. Mélanges

Non applicable

# **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

# 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où

elle peut confortablement respirer. Appeler un médecin.

Premiers soins après contact avec la : Enlever im

peau

: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à

l'eau/se doucher. Consulter un médecin.

Premiers soins après contact oculaire

: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin.

Premiers soins après ingestion : Faire boire de l'eau. En cas de malaise consulter un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets : Peut causer une irritation des yeux. Peut provoquer une irritation de la peau.

Difficultés respiratoires.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

# RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau. Dioxyde de carbone (CO2). Mousse résistant à l'alcool. Poudre

chimique sèche.

#### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange 5.2.

Reactivité en cas d'incendie : Exposé à la chaleur, peut subir une décomposition libérant des gaz

dangereux.

Produits de décomposition dangereux : Oxydes d'azote. HCl.

en cas d'incendie

### Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Diminuer la vapeur par pulvérisation d'eau sous forme de brouillard ou de

fines gouttelettes.

Protection en cas d'incendie : Utiliser un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection

chimiquement résistant.

Autres informations : Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent

l'environnement.

# RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Equipement de protection : Porter un vêtement de protection approprié.

Mesures antipoussières : Ne pas respirer les poussières.

## 6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Balayer la poudre sèche et l'évacuer de manière adéquate.

### Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

# RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

# Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

: Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

FDS Réf.: C0605

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité. Conserver +15 -

+25 °C.

#### Utilisation(s) finale(s) particulière(s) 7.3.

Réservé à un usage professionel. Les produits Duchefa Biochemie B.V. sont exclusivement destinés aux laboratoires de culture in vitro.

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Protection des mains:

Туре	Material	Permeation	Epaisseur (mm)	Norme
Gants	Caoutchouc nitrile (NBR)	6 (> 480 minutes)	0,11	EN 374

#### Protection oculaire:

Lunettes de sécurité

### Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

# Protection des voies respiratoires:

Dégagement de poussières: masque antipoussières filtre P2

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Solide
Apparence : Cristaux.
Masse moléculaire : 139,6 g/mol
Couleur : Incolore.
Odeur : Aminé(e).

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible pH : Aucune donnée disponible

pH solution : 4 - 6 (100 g/l, 20°C)

Vitesse d'évaporation relative (acétate : Aucune donnée disponible

de butyle=1)
Point de fusion

: 302 - 305 °C

Point de congélation : Aucune donnée disponible Point d'ébullition : Aucune donnée disponible Point d'éclair : Aucune donnée disponible Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible Température de décomposition : Aucune donnée disponible Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible Pression de vapeur : Aucune donnée disponible Densité relative de vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible Densité relative : Aucune donnée disponible

Solubilité : Eau: ≈ 140 g/l

Log Pow : Aucune donnée disponible Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible Viscosité, dynamique : Aucune donnée disponible Propriétés explosives : Aucune donnée disponible Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible

#### Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible

#### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

# RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'emploi.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 10.4. Conditions à éviter

Surchauffe. Humidité.

### 10.5. Matières incompatibles

Acides forts. Bases fortes. Oxydants forts.

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

Selon les conditions du procédé, des produits de décomposition dangereux peuvent être générés.

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

# 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

Choline chloride (67-48-1)	
DL50 orale rat	3400 mg/kg
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et contact avec la peau.
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Tovicité nour la reproduction	· Non closeá

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains : Peut irriter les voies respiratoires. organes cibles (exposition unique)

Toxicité spécifique pour certains : Non classé organes cibles (exposition répétée)

Danger par aspiration : Non classé

Effets néfastes potentiels sur la santé : Peut être nocif par inhalation. humaine et symptômes possibles

Autres informations : Voir liste actuelle RTECS pour une information complète: KH2975000.

 28/09/2017 Duchefa Biochemie B.V.
 FR (français)
 FDS Réf.: C0605
 5/8

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

# RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Choline chloride (67-48-1)	
CL50 poisson 1	> 10000 mg/l Leuciscus idus
EC50 72h algae 1	> 500 mg/l Desmodesmus subspicatus

# 12.2. Persistance et dégradabilité

Choline chloride (67-48-1)	
Biodégradation	60 % 5d

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

# 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.6. Autres effets néfastes

Indications complémentaires : Éviter le rejet dans l'environnement.

# RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

# 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

# RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IATA / IMDG

ADR	IMDG	IATA
14.1. Numéro ONU		
Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.2. Désignation officielle de tran	sport de l'ONU	
Non applicable	Non applicable	Non applicable
Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le t	ransport	
Non applicable	Non applicable	Non applicable
Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage		
Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement		
Non applicable	Non applicable	Non applicable
Pas d'informations supplémentaires disponibles		

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

### Transport par voie terrestre

Non applicable

FDS Réf.: C0605

### Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

### - Transport maritime

Non applicable

### - Transport aérien

Non applicable

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC 14.7.

Non applicable

# RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

## Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

## 15.1.1. Réglementations UE

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Choline chloride n'est pas sur la liste Candidate REACH

Choline chloride n'est pas listé à l'Annexe XIV de REACH

#### 15.1.2. Directives nationales

#### Allemagne

VwVwS, référence de l'annexe : Classe de danger pour l'eau (WGK) 1, Présente un faible danger pour l'eau

(Classification selon la VwVwS, Annexe 2; N° ID 1134)

12e ordonnance de mise en application de la Loi fédérale allemande sur les contrôles d'immission - 12.BlmSchV

: Non assujetti au 12ème BlmSchV (décret de protection contre les

émissions) (Règlement sur les accidents majeurs)

#### Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende

stoffen

: La substance n'est pas listée

SZW-lijst van mutagene stoffen NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen -

Borstvoeding

: La substance n'est pas listée : La substance n'est pas listée

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen -

Vruchtbaarheid

: La substance n'est pas listée

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen -

Ontwikkeling

: La substance n'est pas listée

#### **Danemark**

Recommandations règlementation

danoise

: L'utilisation de ce produit est interdite aux mineurs

#### Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

# RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Indications de changement:

1.4	Numéro d'urgence	Modifié	
2	Classification selon les directives	Enlevé	Obsolète

# Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

	67/548/CEE [DSD] ou 1999/45/CE [DPD]		
8.2	Protection des mains	Modifié	Specified material, thickness, et cetera of gloves
9.1	Couleur	Modifié	

### Abréviations et acronymes:

ATE	Estimation de la toxicité aiguë
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
BCF	Facteur de bioconcentration
CLP	Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage; règlement (CE) n° 1272/2008
DPD	Directive 1999/45/CE relative aux préparations dangereuses
DSD	Directive 67/548/CEE relative aux substances dangereuses
IATA	Association internationale du transport aérien
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
CL50	Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)
LD50	Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)
LOAEL	Dose minimale avec effet nocif observé
NOAEC	Concentration sans effet nocif observé
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
REACH	Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques. Règlement (EU) REACH No 1907/2006
FDS	Fiche de données de sécurité

#### Sources des données

: Fabricant. RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.

FDS Réf.: C0605

### Texte intégral des phrases H et EUH:

Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

### SDS Biochemicals version 2017

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit